



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 131498

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le règlement Reach. La loi relative à la responsabilité environnementale, dans laquelle la transposition de Reach est incluse, a été adoptée en 2008. Les nouvelles dispositions de ce texte communautaire entrent donc en application progressivement. Afin d'évaluer l'impact de ces mesures, elle lui demande d'indiquer s'il entend ou non demander une étude d'impact sur les effets du règlement Reach.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131498

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2646

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)